



**GROUPE BANQUE MONDIALE  
RESEAU SECTEUR PRIVE**

# **Pratique des affaires en 2005 Afrique subsaharienne**

## **Profil régional**



**Conférence sur le Commerce et l'Investissement Asie-Afrique (CCIAA)**

Tokyo – 1 et 2 Novembre 2004

Un projet d'établissement de repères sur le coût  
des réglementations pour les entreprises dans  
145 économies

**Pratique des affaires en 2005**  
**Afrique subsaharienne**  
**Profil régional**

Unité de suivi, analyse et politique  
Département Climat d'investissement  
Groupe Banque Mondiale

© 2004 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433  
Téléphone 202-473-1000  
Internet [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)  
Courriel [feedback@worldbank.org](mailto:feedback@worldbank.org)

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil d'administration de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'il représente.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, couleurs, dénominations et toute autre information contenue dans les cartes présentées dans cette étude n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale concernant le statut légal de tout territoire ou la ratification ou acceptation de ces frontières.

## **Droits et autorisations**

Le contenu de ce travail est sous copyright. La reproduction et/ou la transmission de parties ou de l'ensemble de ce travail sans autorisation pourrait être en violation des lois en vigueur. La Banque mondiale encourage la dissémination de son travail et habituellement accorde son autorisation rapidement.

Pour obtenir une autorisation de photocopier ou réimprimer tout ou partie de ce travail, prière d'envoyer une demande contenant toutes les informations nécessaires à Copyright Clearance Center, Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, téléphone 978-750-8400, fax 978-750-4470, [www.copyright.com](http://www.copyright.com).

Toutes les autres demandes d'information sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, devraient être adressées à Office of the Publisher, World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, fax 202-522-2422, courriel [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

**Pour commander des copies du Rapport *Pratique des affaires en 2005*, prière de visiter notre site**  
**<http://rru.worldbank.org/doingbusiness>**  
**et cliquer sur «*Now Available : Doing Business in 2005*»**

## Région Afrique subsaharienne

### Introduction

Un secteur privé dynamique - avec des entreprises qui investissent, créent des emplois, et améliorent la productivité – encourage la croissance et élargit les opportunités pour les pauvres. C'est pour cette raison que les gouvernements du monde entier ont exécuté des réformes de grande envergure, y compris des programmes de stabilisation macroéconomique, de libéralisation des prix, de privatisation, et d'ouverture du commerce extérieur. Cependant, dans beaucoup de pays, l'activité des entreprises reste limitée, la pauvreté demeure élevée et la croissance stagne. Et d'autres pays qui ont rejeté les réformes macroéconomiques orthodoxes semblent avoir bien réussi. Comment expliquer ce paradoxe?

Bien que les politiques macroéconomiques soient sans aucun doute importantes, selon un consensus de plus en plus général, la qualité de la réglementation gouvernementale des affaires et les institutions qui l'exécutent sont un déterminant majeur de la prospérité. Le succès économique de Hong-Kong (Chine), l'excellente performance de croissance du Botswana, et l'expérience de transition en douceur de la Hongrie ont tous été stimulés par un bon environnement réglementaire. Toutefois, peu de travail a été réalisé pour mesurer les aspects spécifiques de la réglementation et analyser leur impact sur une série de phénomènes : corruption, importance du secteur informel, le chômage, et la pauvreté. Actuellement, la faiblesse de la connaissance systématique de ces impacts empêche les responsables de la politique économique d'évaluer la qualité de leurs systèmes légaux et réglementaires et la manière de concevoir et organiser les réformes.

*Pratique des affaires en 2005: Éliminer les obstacles à la croissance* est le deuxième document d'une série de rapports annuels examinant le champ et la fonction des réglementations qui renforcent les activités d'affaires et de celles qui les restreignent. De nouveaux indicateurs quantitatifs sur les réglementations des affaires et leur exécution peuvent être comparés pour 145 pays – de l'Albanie au Zimbabwe – et dans la durée. Les indicateurs sont utilisés pour analyser les résultats économiques et identifier les réformes qui ont réussi, où, et pourquoi.

Les indicateurs présentés et analysés dans *Pratique des affaires* mettent l'accent sur les petites et moyennes entreprises nationales qui incluent la vaste majorité des entreprises, des investissements et des emplois dans les pays en développement. Deux types d'indicateurs sont construits. Premièrement, une mesure des procédures réglementaires réelles – par exemple le nombre de procédures pour enregistrer une entreprise ou un indice de rigidité des lois du travail. Deuxièmement, des mesures des effets réels de la réglementation, telles que la durée et le coût d'enregistrement d'une entreprise, de mise en vigueur d'un contrat ou de déclaration de faillite.

La méthodologie est fondée sur des évaluations détaillées des lois et des réglementations, ainsi que sur des enquêtes auprès de responsables

gouvernementaux, d'avocats, de consultants juridiques et d'autres professionnels du pays qui sont impliqués dans l'administration ou le conseil juridique. Cette méthodologie offre plusieurs avantages. Elle est fondée sur une information factuelle. Le processus de collecte des données est transparent et peut être répliqué facilement. Il permet des interactions multiples avec les personnes sondées localement, garantissant ainsi l'exactitude en clarifiant les interprétations erronées des questions de l'enquête. La réalisation de l'enquête est relativement peu onéreuse et, en conséquence, les données peuvent être produites pour un grand échantillon de pays. Enfin, l'application des mêmes hypothèses standard au cours de la collecte permet des comparaisons et l'établissement de repères valides sur plusieurs pays.

De manière plus importante, l'analyse porte directement sur les réformes des politiques économiques. Deux éléments facilitent ceci. Premièrement, *Pratique des affaires* examine les effets des indicateurs de résultats économiques et sociaux. Ceci permet aux responsables de mieux comprendre la manière dont des lois et réglementations spécifiques affectent l'emploi, l'accès au crédit, la taille de l'économie informelle, l'implantation de nouvelles entreprises, la corruption et la pauvreté.

Deuxièmement, en plus de souligner les domaines de réforme des politiques économiques, l'analyse fournit des orientations sur la conception souhaitable de ces réformes. Les données apportent de nombreux détails sur l'identification des réglementations et institutions spécifiques qui améliorent ou ralentissent les activités d'affaires, des blocages qui causent les délais bureaucratiques, et du coût de la conformité aux réglementations. Chaque ensemble d'indicateurs est appuyé par une bibliothèque des lois actuelles, et un dossier sur les réformes réglementaires en cours. Après avoir examiné les indicateurs *Pratique des affaires* pour leur pays, les gouvernements peuvent identifier les domaines où ils ont pris du retard et comprendre ce qui est à réformer.

Les données initiales couvertes dans la base de données et incluses dans le profil régional sont :

- Créer une entreprise: Réglementations sur l'implantation
- Recrutements de travailleurs et licenciements: Réglementation du travail
- Enregistrer la propriété: Réglementation des transferts de propriété
- Obtenir un crédit: Droits légaux et information sur le crédit
- Protection des investisseurs: Gouvernance des entreprises
- Respect des obligations contractuelles: Efficacité des tribunaux
- Fermer une entreprise: Droit des Faillites

Un ensemble complet de sujets sera établi sur une période de trois ans. Les nouveaux sujets incluront les licences requises pour exercer certaines activités et les inspections, ainsi que la fiscalité et le commerce transfrontalier. Après publication, chaque sujet sera mis à jour annuellement. Janvier 2004 est la date de référence pour les données publiées ici.

Le groupe de données couvre 145 économies. L'échantillon inclut 22 des économies à haut revenu de l'OCDE comme points de référence, 33 de l'Afrique, 22 de la région d'Asie de l'Est et Pacifique, 26 économies d'Europe et d'Asie centrale, 21 d'Amérique latine, 14 du Moyen Orient et d'Afrique du Nord et 7 d'Asie du Sud. L'échantillon

## Doingbusiness

couvre chaque économie dont la population est supérieure à 1,5 millions, sauf pour les six économies qui ne sont pas membres de la Banque mondiale ou sont des emprunteurs inactifs de l'Association pour le développement international. Il inclut également 9 Îles du Pacifique, Bhutan et les Maldives. L'inclusion d'autres économies dont la population est inférieure à 1,5 millions pourrait être envisagée individuellement à la demande de Gouvernements ou de départements de la Banque mondiale.

Les pages suivantes présentent les indicateurs sommaires de *Pratique des affaires* pour la Région de l'Afrique subsaharienne. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport complet : *Pratique des affaires en 2005: Éliminer les obstacles à la croissance* qui présente les indicateurs, analyse leurs relations avec les résultats économiques, et recommande les réformes. Les données et l'information pour commander ce rapport sont également disponibles en ligne à <http://rru.worldbank.org/doingbusiness>.

## **Créer une entreprise : Réglementation des implantations d'entreprise**

Lorsqu'un entrepreneur prépare un plan d'affaires et essaie d'avancer, les procédures bureaucratiques et légales pour incorporer et enregistrer la nouvelle entreprise sont les premiers obstacles à surmonter.

Les pays se distinguent considérablement dans la manière dont ils réglementent l'incorporation de nouvelles entreprises. Dans certaines économies, le processus est rapide et peu coûteux. Dans d'autres, les procédures sont tellement lourdes que les entrepreneurs doivent offrir des pots-de-vin aux autorités pour accélérer le processus ou préfèrent conduire leurs affaires de manière informelle.

Les données sur l'implantation sont fondées sur une enquête qui examine les procédures requises pour qu'une petite ou moyenne entreprise puisse commencer à fonctionner légalement. Ceci inclut l'obtention de toutes les autorisations et licences nécessaires, et la réalisation de toutes les inscriptions, vérifications et notifications auprès des autorités compétentes pour permettre à la compagnie de commencer à fonctionner. L'enquête calcule les coûts et durée de temps nécessaires pour compléter chaque procédure dans des circonstances normales, ainsi que les exigences de capital minimum pour fonctionner. L'hypothèse est que l'information est aisément disponible pour l'entrepreneur et que toutes les entités gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans le processus fonctionnent efficacement et sans corruption.

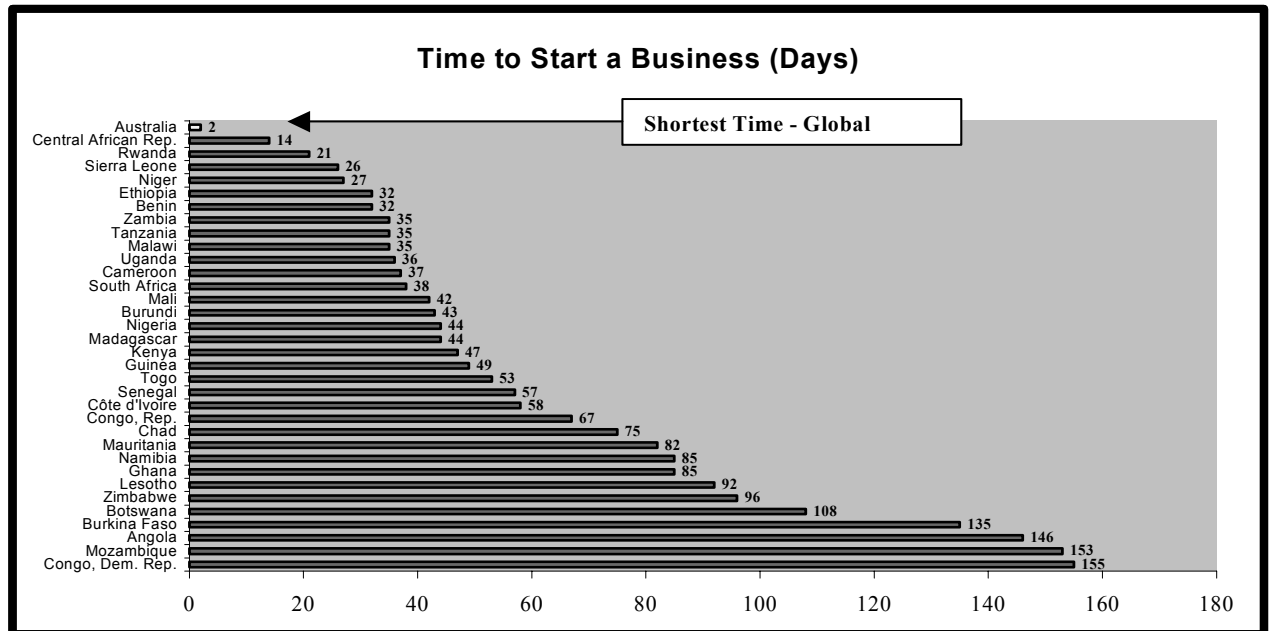
Pour rendre les données comparables sur plusieurs pays, les indicateurs suivent les procédures d'une compagnie standardisée pour enregistrer une entreprise. Des hypothèses détaillées sur le type d'entreprise sont appliquées. Entre autres, les hypothèses retenues sont les suivantes : l'entreprise est une compagnie à responsabilité limitée poursuivant des activités commerciales dans la capitale; est détenue à 100% par des nationaux, avec un capital de départ qui atteint 10 fois le revenu moyen par habitant, un chiffre d'affaires de 100 fois le revenu moyen par habitant et entre 5 et 50 employés; n'est pas qualifiée pour recevoir d'avantages spéciaux et ne possède pas de propriété foncière. Des hypothèses tout aussi détaillées sont faites sur le type de procédures, par exemple le fait que les fondateurs réalisent toutes les procédures eux-mêmes, que les procédures non obligatoires ne sont pas mesurées. Par ailleurs, les exigences spécifiques des industries et les branchements des services d'eau et d'électricité ne sont pas mesurés.

Pour l'ensemble des pays, la lourdeur des procédures d'implantation est associée à davantage de corruption, particulièrement dans les pays en développement. Chaque procédure constitue un obstacle potentiel et un risque de pot-de-vin. L'analyse empirique montre que la lourdeur des réglementations d'implantation n'augmente pas la qualité des produits, ne réduit pas les risques du travail et ne réduit pas la pollution. Elle ralentit l'investissement privé, force plus de personnes à rester dans l'économie informelle, augmente les prix au consommateur et nourrit la corruption.

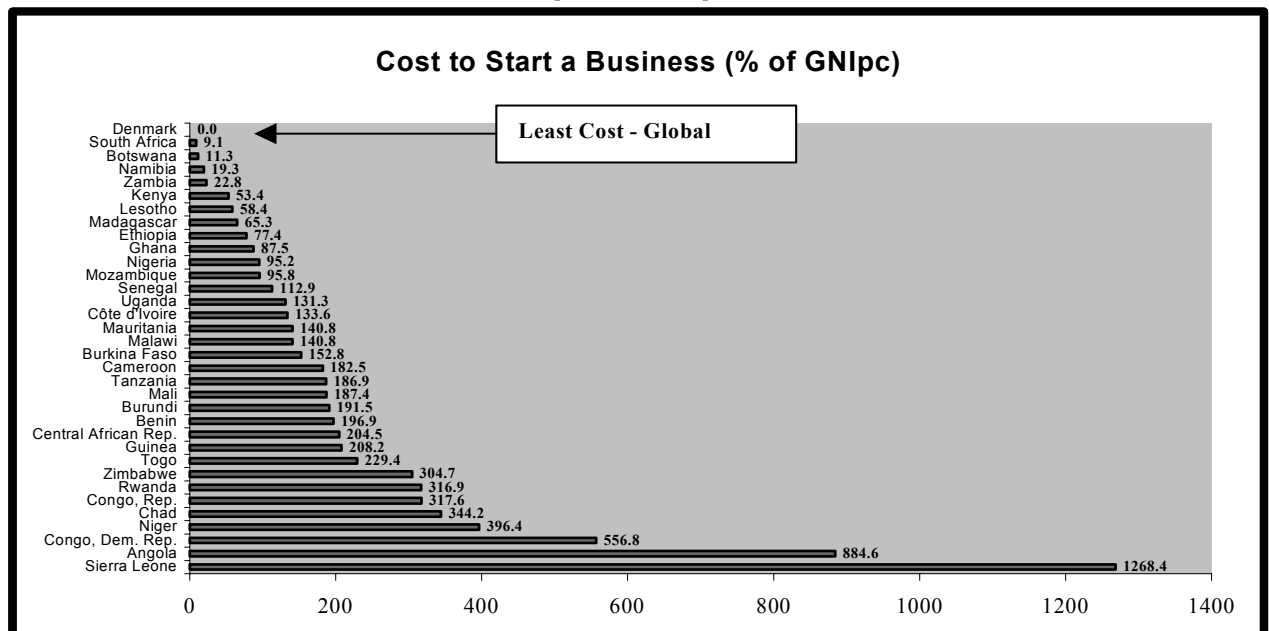
## Établissement de repères – Réglementation des implantations d'entreprises

Région Afrique subsaharienne – comparée aux plus performants mondiaux

**DUREE POUR CREER UNE ENTREPRISE (JOURS); LA PLUS COURTE DUREE – GLOBAL**



**COUT DE CREATION D'ENTREPRISE (% PNBPH); MOINDRE COUT – GLOBAL**



Source: Base de données *Pratique des affaires*

## Recruter et renvoyer les travailleurs : Réglementation de l'emploi

Chaque économie a établi un système complexe de lois et d'institutions conçues pour protéger les intérêts des travailleurs et garantir un niveau minimum de vie à sa population. Ce système comprend quatre corps de lois: les lois sur l'emploi, les lois sur les relations collectives dans les entreprises, les lois sur la santé et la sécurité du travail, et les lois sur la sécurité sociale. *Pratique des affaires* examine la réglementation gouvernementale dans les domaines de l'emploi.

Deux mesures sont présentées: un indice de réglementation de l'emploi et une mesure du coût de licenciement. L'indice de réglementation de l'emploi est la moyenne de trois sous-indices: flexibilité du recrutement, rigidité de l'horaire de travail, et flexibilité du licenciement. Les valeurs de chaque indice varient de 0 à 100, les valeurs supérieures indiquant une réglementation plus rigide. La flexibilité du recrutement inclut la disponibilité de contrats à mi-temps et à durée fixe, et le salaire minimum par rapport à la valeur ajoutée par travailleur. La rigidité des horaires comprend les restrictions du travail de fin de semaine et de nuit, les exigences de temps de travail, et le nombre obligatoire de jours de congé annuel payé. La flexibilité de licenciement inclut les protections légales des travailleurs à l'égard des licenciements, y compris les raisons de licenciement, et les procédures de licenciement (individuel et collectif). Un indicateur du coût de licenciement mesure le coût des exigences de préavis, les indemnités de licenciement et les amendes liées au licenciement d'un travailleur, exprimées en termes de salaires hebdomadaires.

Les indicateurs sur les réglementations de l'emploi sont fondés sur une étude détaillée des lois sur l'emploi. Des données sur les dispositions constitutionnelles dans ces deux domaines sont également collectées. Les lois réelles ainsi qu'une source secondaire ont été utilisées pour garantir l'exactitude. Enfin, toutes les données sont vérifiées et achevées par des cabinets juridiques locaux par le biais d'enquêtes détaillées sur les réglementations de l'emploi.

Pour pouvoir comparer différents pays, un certain nombre d'hypothèses sur le travailleur et l'entreprise sont appliquées. Les hypothèses sur le travailleur incluent le fait qu'il soit un employé non dirigeant à plein temps dans la même compagnie depuis 20 ans, dont l'épouse ne travaille pas à l'extérieur, a deux enfants et n'est pas membre du syndicat du travail (sauf si l'adhésion est obligatoire). Il est supposé que la compagnie soit une corporation manufacturière à responsabilité limitée qui opère dans la ville la plus peuplée du pays. Elle est à 100% d'appartenance nationale et a 201 employés.

Bien que la plupart des réglementations de l'emploi aient été promulguées en réponse à des crises sur le marché du travail, ceci ne signifie pas qu'elles sont optimales. L'analyse des indicateurs sur plusieurs pays montre que bien que la réglementation de l'emploi augmente généralement la titularisation et les salaires des employés en place, l'intervention réglementaire stricte a de nombreuses conséquences indésirables, y compris une plus faible création d'emploi, des périodes de chômage plus longues et l'obsolescence des compétences y associées, moins d'investissement en R&D et des entreprises de taille plus réduite – tous ces éléments pouvant réduire la croissance de

## Doingbusiness

la productivité. Et, la baisse des opportunités d'emploi dans l'économie formelle rend l'expansion d'un secteur informel inévitable.

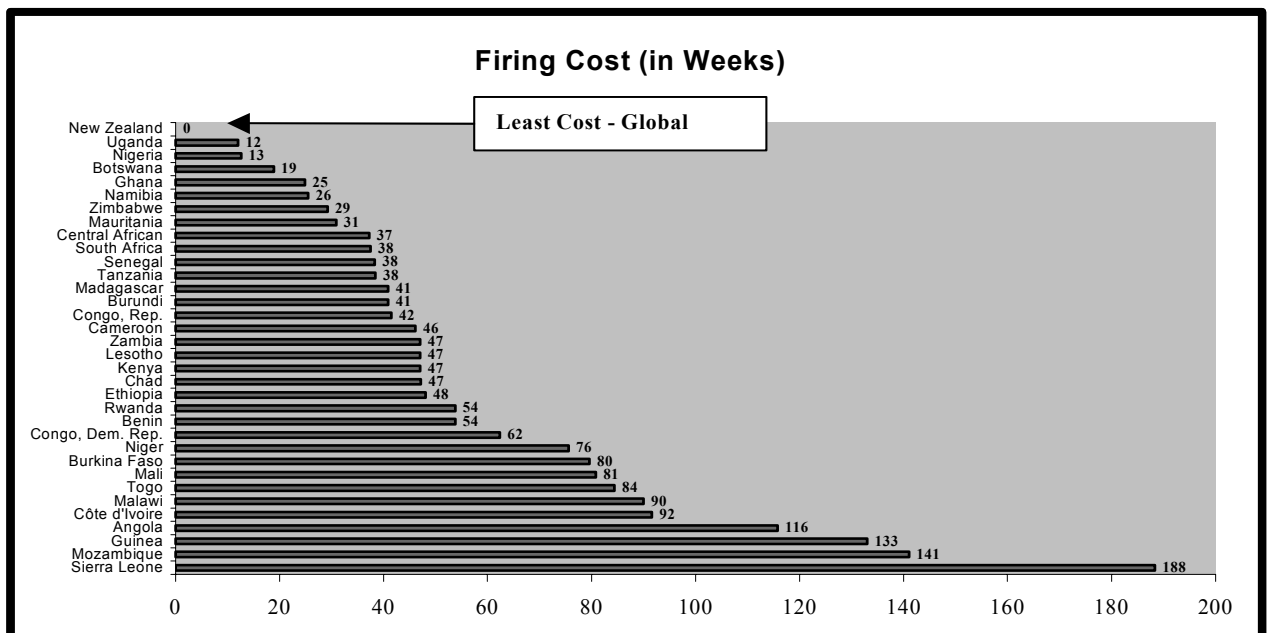
## Établissement de repères – Réglementation de l'emploi Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur global

### INDICE DE RIGIDITE DE L'EMPLOI; LE MOINS RIGIDE – GLOBAL



\* Singapour est un autre pays qui offre les conditions les moins rigides au niveau mondial.

### COUT DE LICENCIEMENT (EN SEMAINES); MOINDRE COUT – GLOBAL



Source: Base de données *Pratique des affaires*

## Enregistrer la propriété

À l'origine, les cadastres ont été développés pour aider à collecter les recettes des impôts. La définition et la publication des droits de propriété par le biais des cadastres a aussi été utile aux entrepreneurs. Dans la majorité des économies, les biens fonciers et immobiliers représentent entre la moitié et les trois-quarts de la richesse du pays. Garantir les droits sur cette propriété renforce les motivations d'investissement et facilite le commerce. Et, avec des titres formels de propriété, les entrepreneurs peuvent hypothéquer leurs maisons ou terre pour créer une entreprise.

*Pratique des affaires* mesure la facilité du processus d'inscription au cadastre, dans l'hypothèse d'un cas standardisé d'un entrepreneur qui souhaite acquérir un bien foncier et immobilier dans la plus grande ville d'affaires. Il est supposé que la propriété soit déjà enregistrée et sans litige sur le titre. Les données couvrent toute la séquence des procédures nécessaires pour transférer le titre de propriété du vendeur à l'acheteur. Chaque procédure requise est incluse, qu'elle relève de la responsabilité du vendeur, de l'acheteur ou qu'elle doive être réalisée par quelqu'un d'autre en leur nom.

Les notaires et les cadastres fournissent l'information sur les procédures requises ainsi que la durée de temps et le coût nécessaire pour réaliser chacune d'entre elles. Dans la plupart des pays, les données sont fondées sur les réponses des notaires et des autorités des cadastres.

Sur la base des réponses, trois indicateurs sont établis :

- Nombre de procédures pour enregistrer la propriété
- Durée du processus d'enregistrement de propriété (en jours)
- Coûts officiels de l'enregistrement de propriété (comme pourcentage de la valeur de la propriété)

Une grande part des propriétés foncières et immobilières dans les pays en développement n'est pas inscrite formellement, limitant ainsi les opportunités de financement pour les entreprises. Ayant admis ces blocages, les gouvernements ont lancé des programmes extensifs d'enregistrement de titres de propriété dans les pays en développement. Toutefois, apporter des biens au secteur formel n'a pas grande valeur à moins qu'ils n'y restent. Beaucoup de programmes d'enregistrement en Afrique étaient futiles parce que les gens achetaient et vendaient la propriété de manière informelle – négligeant la mise à jour des titres dans les cadastres. Pourquoi? *Pratique des affaires* montre que, dans un pays africain moyen, un simple transfert formel dans la plus grande ville d'affaires coûte 14% de la valeur de la propriété et prend plus de 100 jours. Pire encore, les cadastres sont si mal organisés qu'ils ne fournissent qu'une sécurité faible quant au droit de propriété. Pour ces deux raisons, les titres formalisés deviennent rapidement informels de nouveau.

Un enregistrement efficace des titres de propriété réduit les coûts de transaction et permet d'éviter qu'un titre formel passe au statut informel. Des procédures simples pour enregistrer la propriété sont aussi associées avec une perception améliorée de la sécurité des droits de propriété et moins de corruption. Ceci avantage tous les entrepreneurs, surtout les plus petits. Les plus riches ont peu de difficultés à protéger leurs droits de propriété. Ils ont les moyens d'investir dans des systèmes de sécurité et autres mesures pour défendre leur propriété. Mais les petits entrepreneurs ne

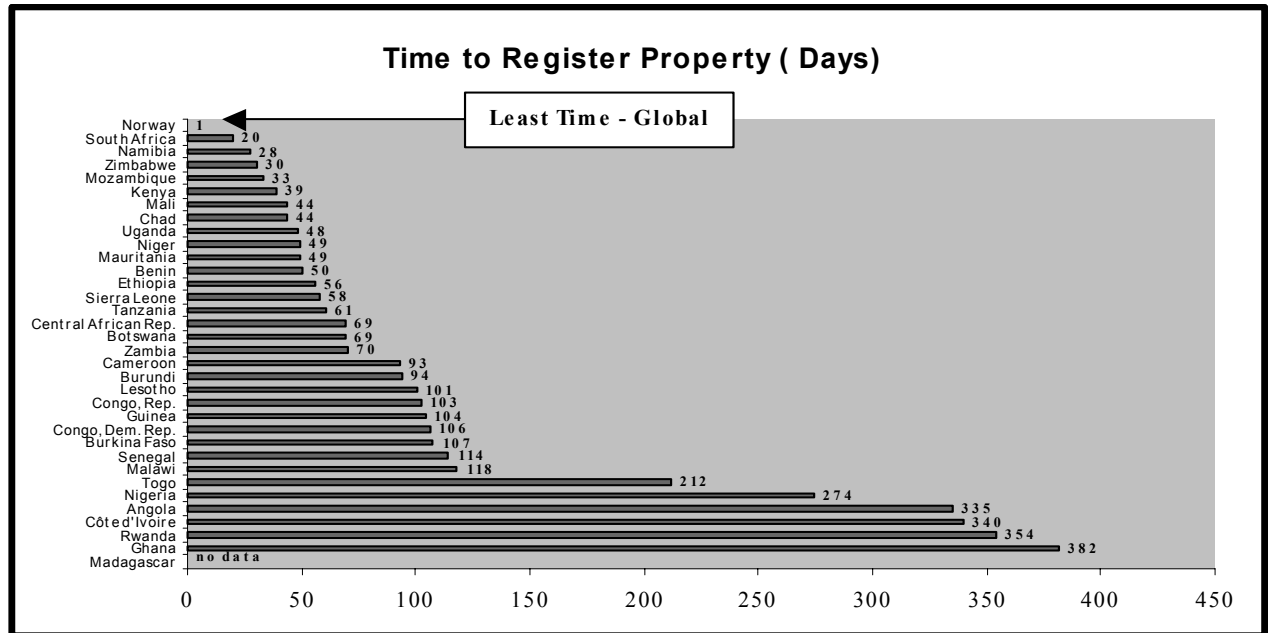
## Doingbusiness

peuvent pas. Une réforme peut changer la situation. Dans l'ensemble des pays, des compagnies de toutes tailles déclarent que leurs droits de propriété sont mieux protégés dans les pays où l'enregistrement de la propriété est plus efficace. Mais cette relation est beaucoup plus forte pour les petites entreprises.

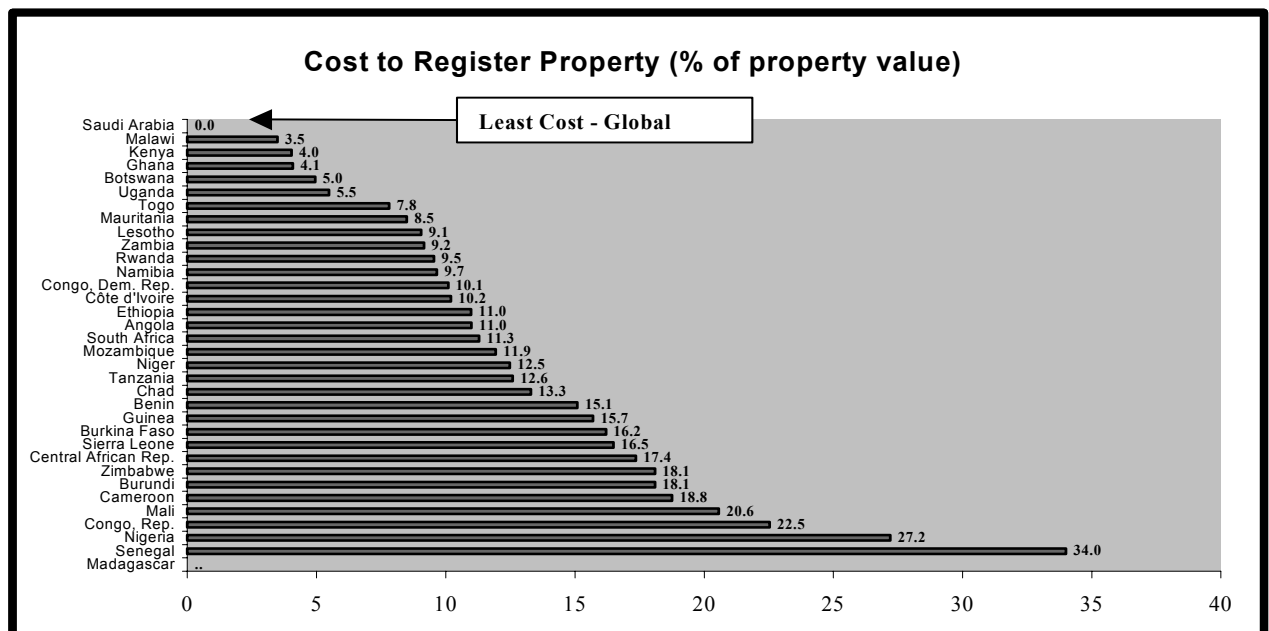
## Établissement de repères – Enregistrement de la propriété

Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur mondial

DUREE D'ENREGISTREMENT DE PROPRIETE (JOURS); DUREE MINIMALE – GLOBAL



COUT D'ENREGISTREMENT DE PROPRIETE (% VALEUR DE LA PROPRIETE); MOINDRE COUT – GLOBAL



Source: Base de données *Pratique des affaires*

## Obtenir un crédit : Droits légaux et information sur le crédit

L'accès au crédit est invariablement classé par les entreprises comme étant l'une des barrières les plus importantes au fonctionnement et à la croissance. Deux ensembles d'indicateurs, sur les agences de notation du risque et les droits légaux, sont couverts par la base de données.

L'accès au crédit peut être élargi considérablement par les agences de notation du risque – des institutions qui réunissent et disséminent l'information sur les antécédents d'emprunt. Par leur rôle de partage de l'information, les agences de notation aident les prêteurs à évaluer les risques et allouer le crédit plus efficacement, ce qui signifie que les entrepreneurs n'ont pas besoin de s'appuyer seulement sur les relations personnelles pour tenter d'obtenir un crédit. Les indicateurs déclarent le fait que les agences publiques ou privées de notation fonctionnent et le volume d'information sur le crédit qu'elles couvrent. Un indice évaluant l'aptitude des règlements des agences de notation à faciliter les prêts est établi sur la base du champ de l'information distribuée; la facilité d'accès à l'information et sa qualité. Les données ont été obtenues à partir d'enquêtes auprès d'agences publiques et privées de notation.

Des réglementations efficaces sur les prêts garantis – par le biais de lois sur les nantissements et la faillite – constituent une autre solution institutionnelle aux contraintes de crédit. Avec un nantissement, un créancier peut saisir et vendre les biens de l'emprunteur qui sont garantis en cas de défaut de remboursement, ce qui limite les pertes potentielles du créancier et agit comme un filtre pour les emprunteurs.

L'indicateur des droits légaux mesure dix droits d'emprunteurs et de créanciers dans les lois sur le nantissement et la faillite, y compris la question de savoir si: les descriptions générales, plutôt que spécifiques, des biens et dettes sont permises dans les accords de nantissement (élargissant le champ des biens et des dettes couvertes); toute personne légale ou physique peut garantir ou assurer les crédits d'affaires; une agence unifiée de notation incluant les frais pour la propriété mobile est opérationnelle; la sécurité donne priorité à la fois dans le cadre de la faillite et en dehors; les parties peuvent convenir des procédures de mise en vigueur par le biais d'un contrat; les créanciers peuvent saisir et vendre le nantissement hors tribunal, l'ajournement automatique ou «le gel des biens» ne s'appliquent pas en cas de faillite, et le débiteur ne conserve pas le contrôle de l'entreprise. Un classement minimum de 0 représente des droits légaux faibles et le classement maximum signifie des droits légaux forts. Les données ont été obtenues par l'examen des lois et résumés légaux sur le nantissement et la faillite, et vérifiées par une enquête auprès d'avocats des finances.

Ces deux mesures sont des indicateurs importants de marchés du crédit qui fonctionnent correctement. Dans tous les pays, des droits légaux renforcés et plus de partage de l'information sont associés à des marchés du crédit plus profonds et des taux réduits de cessation de paiement. Les entreprises des pays qui disposent d'agences de notation et de droits légaux solides sont moins susceptibles de déclarer des obstacles à l'obtention de financement. Et le lien d'ensemble entre le développement de marchés financiers et la croissance est bien établi.

## Établissement de repères – Droits légaux Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur mondial

### INDICE DES DROITS LEGAUX; MEILLEURS DROITS LEGAUX – GLOBAL



\* D'autres pays, qui offrent le plus de protection mondialement, incluent Hong-Kong (Chine) et Singapour

Source: Base de données *Pratique des affaires*

## Établissement de repères – Indicateurs d'information sur le crédit

Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur mondial

Pays	Couverture des agences publiques de notation (emprunteurs/1000 adultes)	Couverture des agences privées (emprunteurs/1000 adultes)	Indice d'information sur le crédit (0-6)
<b>Portugal</b>	<b>637 (couverture la plus élevée)</b>	<b>79</b>	<b>5</b>
<b>États Unis*</b>	<b>0</b>	<b>1000 (couverture la plus élevée)</b>	<b>6</b>
Angola	7	0	4
Mozambique	5	0	4
Sénégal	3	0	2
Madagascar	3	0	3
Togo	3	0	2
Burundi	2	0	2
Bénin	2	0	2
Mauritanie	2	0	1
Burkina Faso	2	0	2
Côte d'Ivoire	2	0	2
Niger	1	0	3
Mali	1	0	2
Rwanda	1	0	3
Rép. Centrafricaine.	1	0	3
Rép. Congo	1	0	3
Cameroun	1	0	2
Tchad	0	0	3
Nigeria	0	0	3
Guinée	0	0	2
Afrique du Sud	0	636	5
Namibie	0	353	5
Botswana	0	309	5
Ghana	0	1	2
Kenya	0	1	4
Rép. Dém. Congo,	0	0	0
Éthiopie	0	0	0
Lesotho	0	0	0
Malawi	0	0	0
Sierra Leone	0	0	0
Tanzanie	0	0	0
Ouganda	0	0	0
Zambie	0	0	0
Zimbabwe	0	0	0

\* D'autres pays qui offrent le plus de couverture mondialement incluent le Canada, l'Irlande, la République de Corée, la Norvège et le Royaume Uni.

\* L'indice mesure la question de savoir si les agences publiques ou privées de notation ont : à la fois des informations positives, c'est à dire les impayés et comportement de paiement pour les comptes qui sont en bonne position – ainsi que des informations négatives, c'est à dire les données sur les cessations de paiements et les arriérés pour les entreprises et les individus; des données sur les commerçants, les compagnies d'eau et électricité, et les institutions financières; des données historiques de cinq ans ou plus qui sont maintenues; des données sur tous les prêts de plus de 1 % du revenu par habitant, des garanties légales pour le droit du consommateur de vérifier leurs propres données. L'indice varie entre 0 et 6, avec des valeurs plus élevées indiquant un partage de l'information plus élargi.

Source: Base de données *Faire des affaires*.

## Protection des investisseurs : Gouvernance d'entreprise

Les cas d'Enron, Parmalat, de la Banque du crédit et du commerce international sont des échecs très visibles de la gouvernance des entreprises dans les pays riches. Mais une bonne gouvernance d'entreprise est tout aussi pertinente pour les entrepreneurs des pays pauvres qui recherchent des capitaux propres auprès de partenaires d'affaires. Partout, les investisseurs potentiels craignent l'expropriation de la part des propriétaires ou directeurs d'entreprise. Que les pays soient riches ou pauvres, les mêmes principes de bonne gouvernance doivent s'appliquer.

Empêcher l'expropriation et l'exposer quand elle a lieu nécessite une protection légale pour les actionnaires, des capacités de mise en vigueur, et – thème central de *Pratique des affaires en 2005* – la divulgation de l'information sur le droit de propriété et les finances. Dans tous les cas, que les petits investisseurs décident d'aller devant le tribunal, de placer une plainte auprès de l'agence de réglementation ou de donner l'information à la presse pour faire honte à la personne en question, une meilleure divulgation de l'information est utile.

La base de données présente un indice de transparence qui saisit sept domaines d'information des investisseurs : les lois ou réglementations nécessitent que soient déclarés (i) le droit de propriété de la famille, (ii) indirecte et (iii) des bénéficiaires; (iv) la divulgation de l'information sur les accords de vote entre les actionnaires; (v) les comités d'audit responsables auprès du conseil d'administration; (vi) l'utilisation d'inspecteurs externes; et (vii) l'information sur le droit de propriété et les finances est disponible publiquement pour tous les investisseurs actuels et potentiels. L'indice varie entre 0 et 7, les valeurs supérieures indiquant plus de transparence.

Les données viennent d'une enquête auprès d'avocats d'affaires et de spécialistes des nantissements et sont fondées sur les lois et réglementations applicables à une entreprise standard. Seules des règles générales – contrairement à celles qui sont applicables aux compagnies au sein d'une industrie particulière – sont considérées. En développant les données, le plus haut niveau possible de divulgation est pris en compte, reflétant la notion que les petits investisseurs peuvent placer leur argent dans des capitaux propres de source privée ou publique. Dans les pays où les réglementations boursières et les lois sur les nantissements sont en vigueur, l'indice de transparence évalue des réglementations. Dans d'autres pays, les exigences de divulgation viennent du droit des sociétés. Les indicateurs sont donc pertinents pour les compagnies privées comme pour celles qui sont affichées publiquement.

Pour rendre les données comparables sur plusieurs pays, l'enquête présente plusieurs hypothèses détaillées sur le type de compagnie, y compris le fait que la compagnie: a un conseil d'administration et un directeur exécutif principal, n'a que des actionnaires nationaux, a uniquement investi dans le pays et n'a aucune succursale ou opération à l'étranger, et n'est pas impliquée dans le secteur bancaire, l'électricité, les télécommunications, l'assurance ou tout autre secteur avec des réglementations spéciales.

Les investisseurs bénéficient grandement d'une meilleure transparence. Les entrepreneurs aussi. Une transparence accrue est associée avec des marchés plus

## Doingbusiness

importants d'actions, un écoulement plus rapide des stocks, et moins de perceptions d'obstacles pour l'obtention de financement sur capital. Si les expropriations restent impunies, peu d'investisseurs oseraient s'impliquer dans des partenariats d'affaires ou des compagnies affichées publiquement. En résultat, les entreprises n'atteindraient pas une taille efficace à cause du manque de financement, et la croissance économique serait ralentie.



## Respect des contrats – Efficacité des tribunaux

Le respect des obligations contractuelles est critique pour que les entreprises aient des rapports avec de nouveaux emprunteurs ou clients. Le tribunal est l'institution qui met en vigueur les contrats entre les débiteurs et les créanciers, les fournisseurs et les consommateurs. Dans beaucoup de pays du monde entier, les tribunaux sont lents, inefficaces, et même corrompus. L'information contenue ici suit les différences en termes d'efficacité de la mise en vigueur des contrats, examinant de simples transactions pertinentes pour l'activité quotidienne d'une entreprise moyenne.

Les indicateurs de mise respect des contrats sont établis sur l'hypothèse d'un cas standardisé de litige de paiement sur 200% du revenu par habitant dans la ville la plus peuplée du pays. Les données suivent les procédures de recouvrement de la dette par le biais des tribunaux. Il est supposé que le plaignant ait complètement respecté le contrat (le plaignant est correct à 100%) et fait un procès pour recouvrer la dette. Le débiteur essaie de retarder et oppose la plainte. Le juge décide toutes les motions en faveur du plaignant. Il n'y a pas d'appels ni de motions après jugement. Ces données sont obtenues à partir de la lecture des Codes de procédures civiles et d'autres réglementations juridiques, ainsi que par le biais d'enquêtes auprès d'avocats locaux. Les personnes enquêtées sont des membres des associations de sociétés juridiques Lex Mundi ou Lex Africa, avec au moins deux avocats participant dans chaque pays.

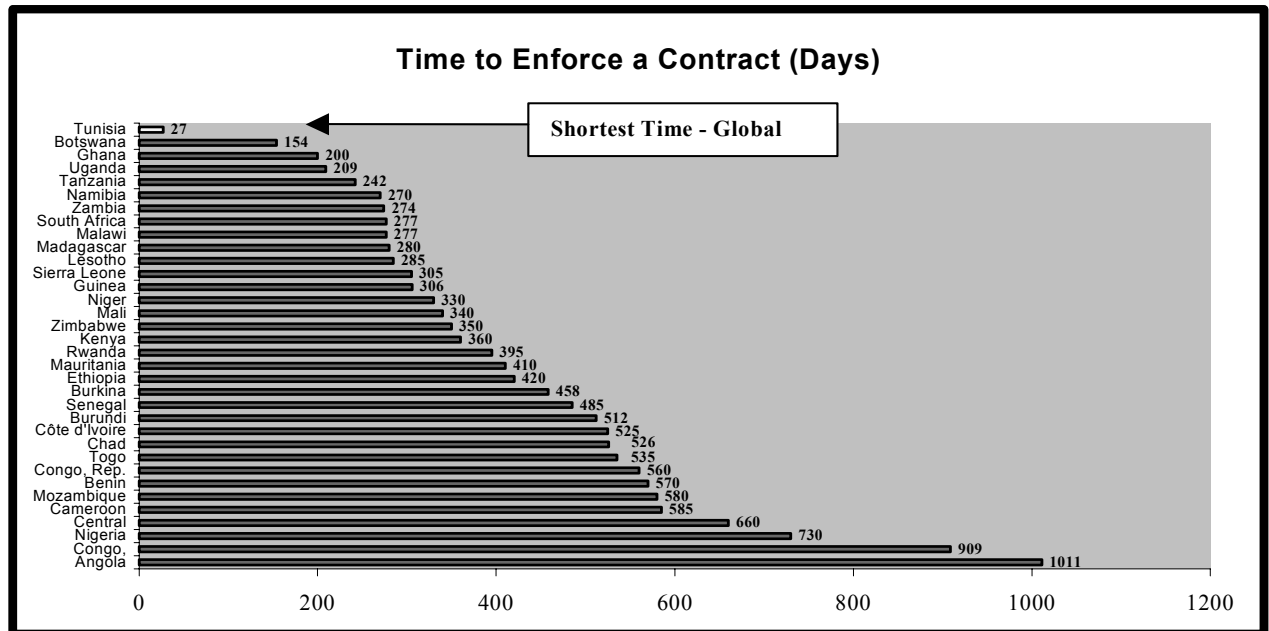
Sur la base des résultats d'enquête, trois indicateurs d'efficacité de la mise en vigueur des contrats commerciaux sont développés. Le premier indicateur est le nombre de procédures, mandatées par la loi ou une réglementation du tribunal, qui exige une interaction entre les parties ou entre elles et le juge ou un officiel du tribunal. Le second indicateur d'efficacité est la durée de temps – en nombre de jours – nécessaire pour la résolution du litige. La durée de temps est mesurée par le nombre de jours à partir du moment où le plaignant enregistre sa plainte auprès du tribunal, jusqu'au moment de résolution ou, le cas échéant, le paiement. Cette mesure inclut à la fois les jours où des activités ont eu lieu et les périodes d'attente entre les événements. Le troisième indicateur est le coût officiel d'avoir à utiliser ces procédures. Le coût inclut les coûts de tribunal et les frais d'avocats.

Les compagnies qui n'ont que peu ou pas d'accès à des tribunaux efficaces doivent s'appuyer sur d'autres mécanismes – à la fois formels et informels, tels que les associations de commerce, les réseaux sociaux, les bureaux de crédit ou les sources privées d'information – pour décider avec qui elles peuvent faire des affaires et sous quelles conditions. Les entreprises peuvent aussi adopter des pratiques conservatrices d'affaires et ne travailler qu'avec leurs clients habituels. Les transactions sont alors structurées pour éviter les litiges. Quelle que soit l'option choisie, la valeur économique et sociale pourrait être perdue. La raison principale pour une réglementation des procédures en matière de résolution des litiges commerciaux est le fait que la justice informelle soit vulnérable à la subversion par les riches et les puissants. Mais une réglementation lourde de la résolution des litiges a des conséquences négatives. Sur l'ensemble des pays, plus les procédures de mise en vigueur des contrats sont nombreuses, plus les délais sont longs et les coûts sont élevés. De plus, des niveaux plus élevés de complexité dans les procédures de mise en vigueur des contrats sont associés à une perception d'injustice, de corruption, d'incohérence et de malhonnêteté dans le système judiciaire.

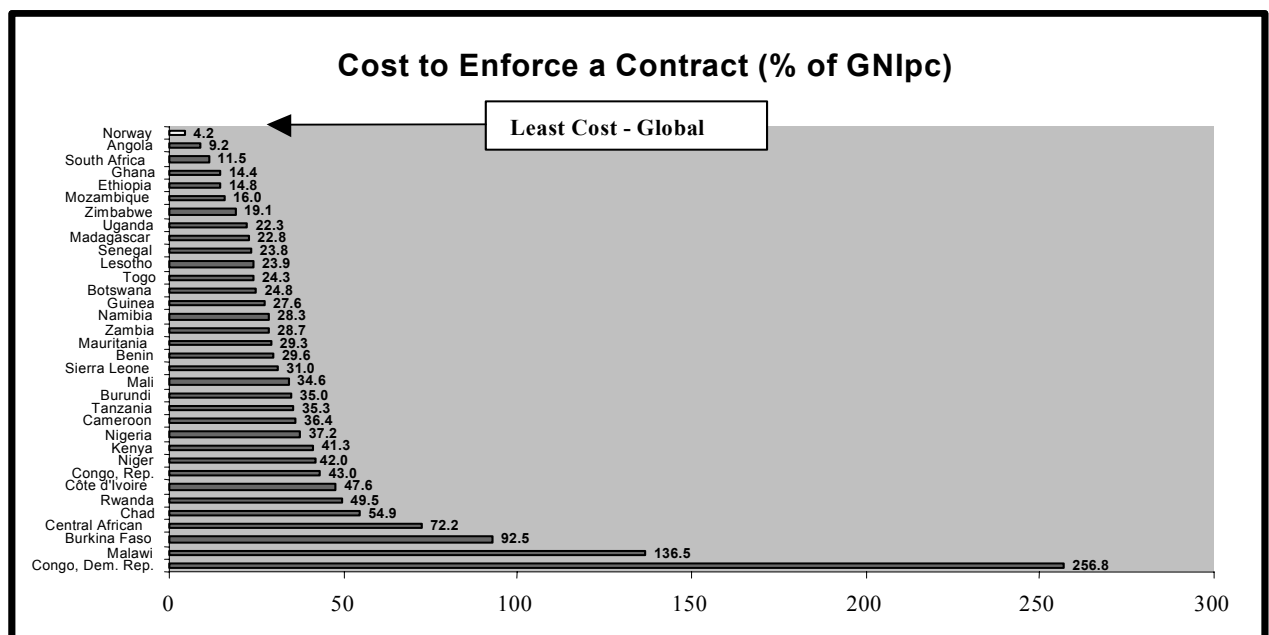
## Établissement de repères – Mise en vigueur des contrats

Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur mondial

DUREE POUR LA MISE EN VIGUEUR DES CONTRATS (JOURS); DUREE LA PLUS COURTE – GLOBAL



COUT DE MISE EN VIGUEUR DES CONTRATS (% DU PNBPH), MOINDRE COUT – GLOBAL



Source: Base de données *Pratique des affaires*.

## Fermer une entreprise : Faillite

Les crises économiques récentes dans les marchés émergents de l'Asie de l'Est, à l'Amérique latine, à la Russie et la Turquie, ont créé des incertitudes quant à la conception des systèmes de faillite et leur aptitude à aider à réorganiser les entreprises viables et fermer celles qui ne le sont pas. Dans les pays où la faillite est inefficace, des entreprises non viables subsistent pendant des années, interdisant une ré-allocation des biens et du capital humain vers des utilisations plus productives. Le plus souvent, les blocages dans la faillite sont associés à un processus judiciaire inefficace ce qui explique que les banques sont réfractaires aux résolutions formelles des litiges.

Cet ensemble d'indicateurs est concentré sur l'identification des faiblesses des lois sur la faillite, ainsi que sur les blocages procéduriers et administratifs principaux dans le processus de faillite. Dans beaucoup de pays en développement, la faillite est si inefficace que les créanciers ne l'utilisent pratiquement jamais. Dans de tels pays, la réforme des politiques devrait être concentrée sur l'amélioration de la mise en vigueur des contrats hors faillite.

Les indicateurs sont dérivés des questionnaires auxquels ont répondu des avocats de sociétés juridiques privées et des juges de faillite. La plupart des personnes enquêtées sont membres de l'Union internationale des avocats.

Les données suivent les procédures par étape pour une compagnie standardisée traversant le processus de faillite. Il est supposé que la compagnie soit une société d'appartenance nationale à responsabilité limitée, opérant un hôtel dans la ville la plus peuplée. L'entreprise a 201 employés, 1 créancier principal couvert et 50 créanciers non couverts. Des hypothèses détaillées sur la structure de la dette et les flux futurs de trésorerie sont faites. Il est supposé que l'entreprise devienne insolvable le 1<sup>er</sup> janvier. Le cas est conçu de manière à ce que la compagnie ait plus de valeur en tant qu'entreprise en exploitation – c'est à dire que le résultat efficace est soit une réorganisation soit une vente en tant qu'entreprise en exploitation, mais non pas une liquidation par morceaux.

Trois indicateurs ont été établis à partir des réponses aux enquêtes: la durée de temps et le coût pour traverser le processus d'insolvabilité, et une mesure de la part des biens d'insolvabilité qui est récupérée par les actionnaires – tenant compte du temps, du coût, de la dépréciation des biens et du résultat du processus d'insolvabilité.

Il est préférable, pour les pays où les systèmes judiciaires fonctionnent mal, de ne pas avoir de systèmes sophistiqués de faillite. La notion que des lois sur la faillite sont nécessaires pour la mise en vigueur des droits des créanciers est un malentendu généralisé. Dans la pratique, les lois habituellement exacerbent l'incertitude légale et les délais dans les pays en développement. De meilleurs résultats seront obtenus par des négociations privées des restructurations de dette selon la loi des contrats, une mise en vigueur efficace des contrats garantis de dette hors insolvabilité selon la loi sur les nantissements, par le biais de jugements sommaires et une mise en vigueur privée. La loi sur la faillite est souvent orientée vers la fermeture des entreprises non viables. Pourtant, cette tendance peut parfois

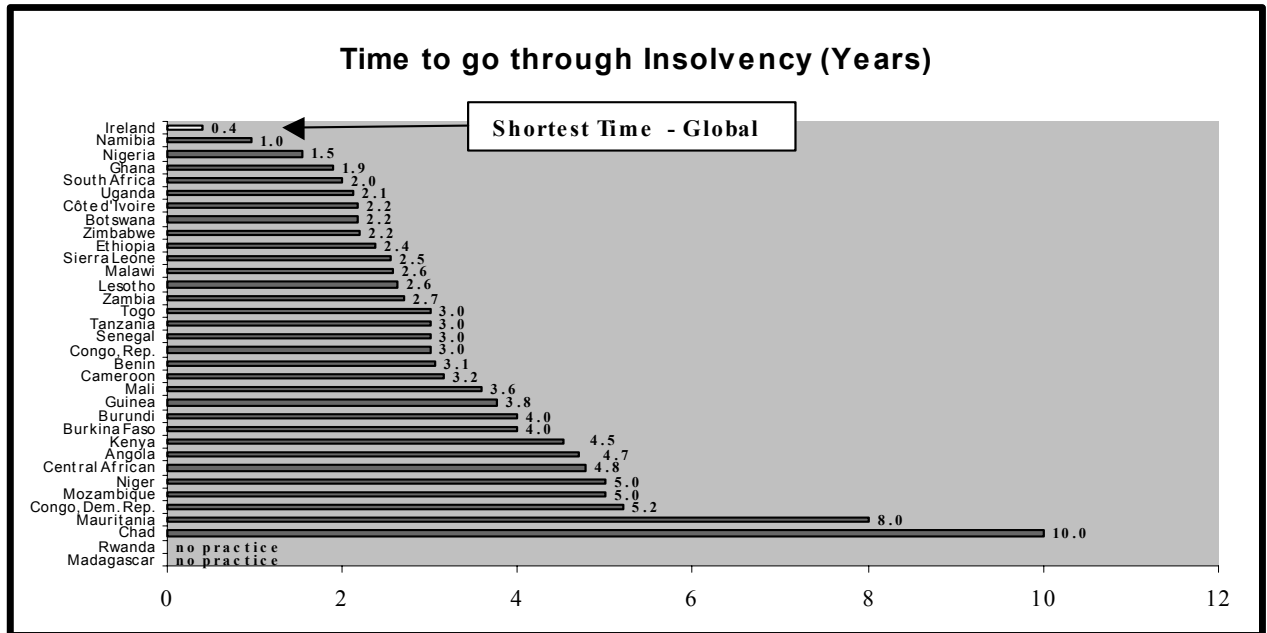
## Doingbusiness

mener à la liquidation prématurée d'entreprises en difficulté temporaire – et une perte pour la société.

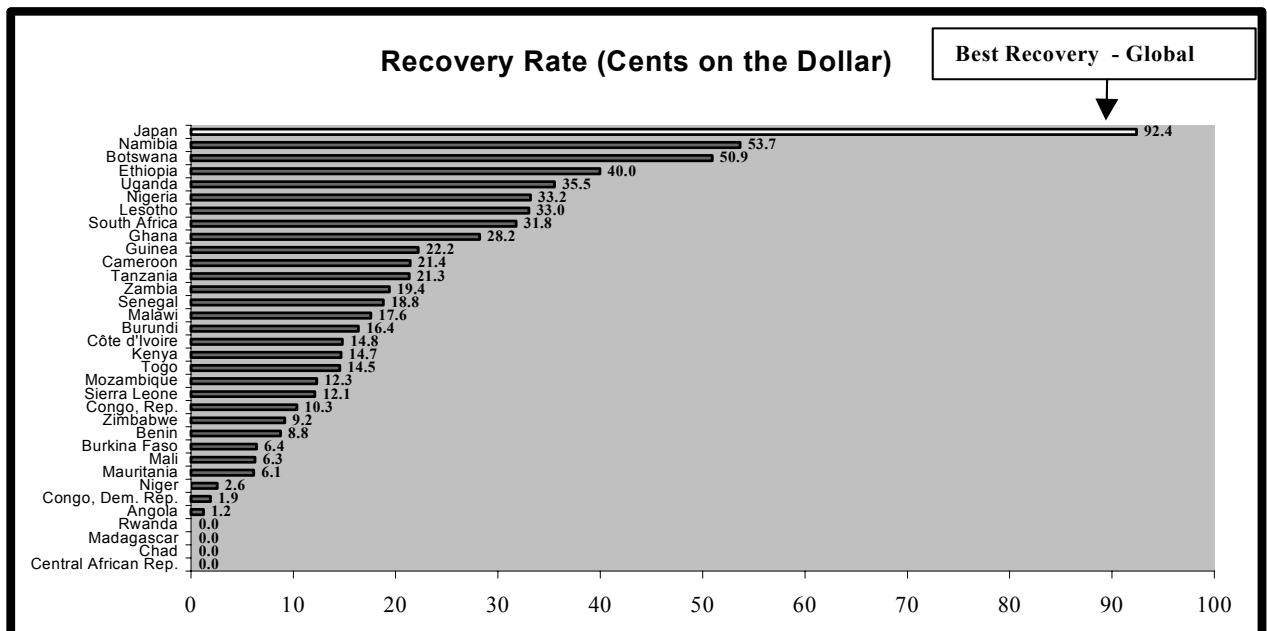
## Établissement de repères – Faillite

Région Afrique subsaharienne – Par rapport au meilleur mondial

### DUREE DE PERIODE D'INSOLVABILITE (ANNEES); LA PLUS COURTE DUREE – GLOBAL



### TAUX DE RECOUVREMENT (CENTIMES SUR LE DOLLAR); MEILLEUR RECOUVREMENT – GLOBAL



Source: Base de données *Pratique des affaires*